LE REVEIL DE LA NATION;

OU

Inſtruction familiere au peuple de la ville & des campagnes, par laquelle il apprendra ce qu'on n'a pas encore oſé lui dire, & ce qu'il lui importe de ſavoir au plutôt, pour ſon bonheur temporèl;

PAR

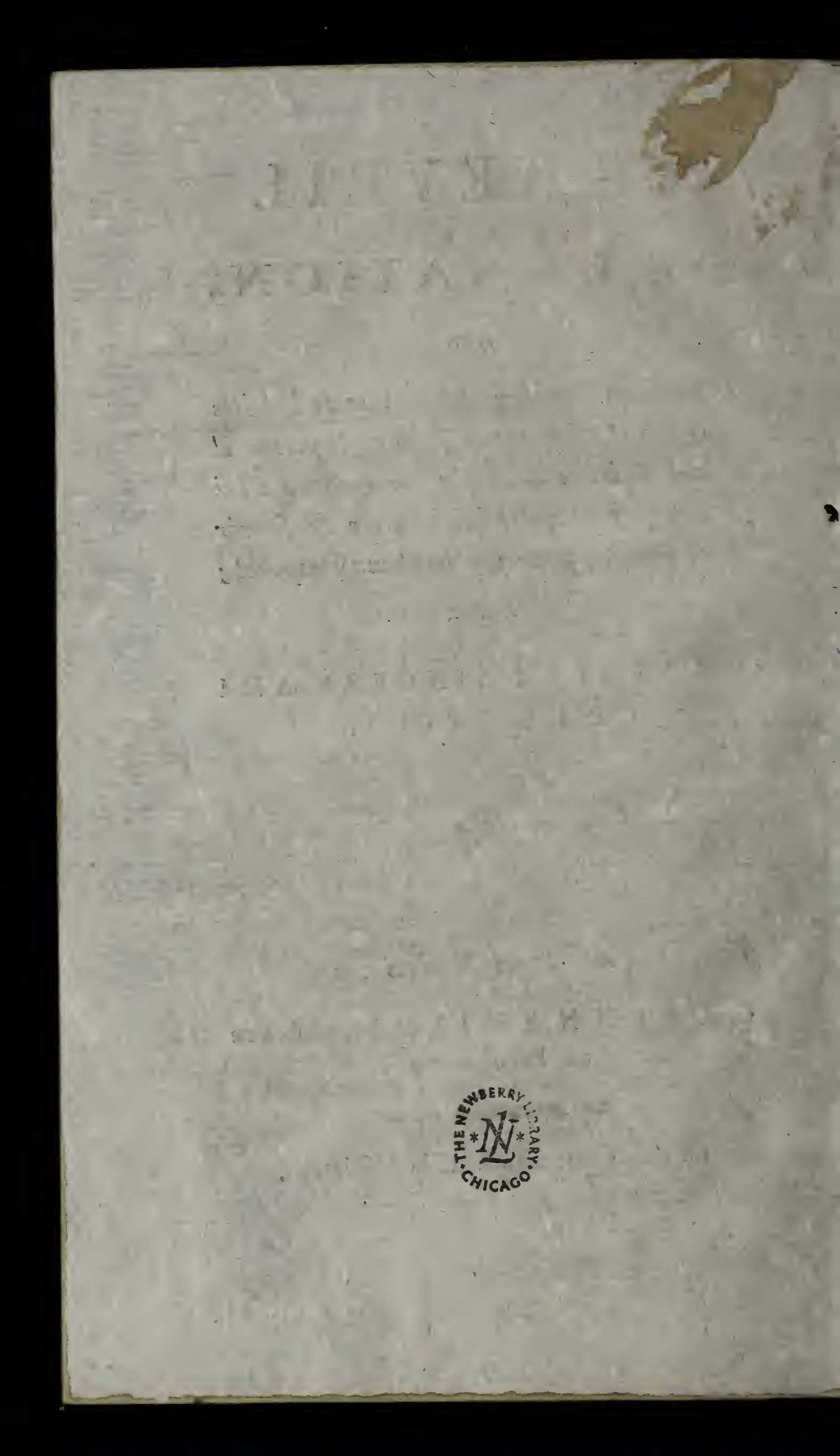
UN VRAI ET SINCERE AMI DE LA NATION.



A PARIS,

Chez SENNEVILLE, Libraire au Palais-Royal.

La quatrieme année de la déſolation.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

DÉDICACE

AU BON PEUPLE FRANÇAIS.

CHERS concitoyens, je n'ai qu'un mot à vous dire. Tous les clubiſtes regardent J. J. Rouſſeau comme leur patron. Or, écoutez ce qu'a dit ce coryphée du calendrier jacobite, dans la dédicace d'un certain diſcours qu'il a fait ſur l'inégalité :

« Les peuples une fois accoutumés à » des maîtres, ne ſont plus en état de » s'en paſſer ; s'ils tentent de ſecouer le » joug, ils s'éloignent d'autant plus de » la liberté, que prenant pour elle une » licence effrénée qui lui eſt oppoſée, » *leurs révolutions les livrent preſque* » *toujours à des ſéducteurs qui, ſous le*

» *leurre de la liberté, ne font qu'aggraver*
» *leurs chaînes* ».

Je ne sais si je me trompe, mais je vois dans ces paroles une prophétie bien marquée de tout ce qui est arrivé en France, & que je vais, avec franchise, remettre sous vos yeux.

RÉVEIL DE LA NATION.

DEMANDE. L'Assemblée nationale a-t-elle véritablement travaillé pour le bonheur temporel du peuple ?

RÉPONSE. Il est bien douloureux de vous apprendre que l'assemblée nationale a précipité la nation française dans un abyme de miseres & de malheurs.

D. Comment cela se peut-il, après tout ce qu'elle a promis à la nation ? il est bien intéressant de le savoir.

R. Le voici : chacun sait qu'on avoit demande les états-généraux, sur-tout pour payer les dettes de l'état, & pour diminuer les impositions du peuple ; ce devoit être là le but principal des opérations de l'assemblée nationale ; hé bien ! ce qu'on a peine à croire, depuis deux ans & demi que l'assemblée tient séance, les dettes, bien loin d'ê re éteintes, sont considérablement augmentées ; les impôts, au lieu d'être diminués, sont énormes, & je mets au défi l'assemblée nationale, tous les départemens, les districts & les clubs du royaume, de n'en pas convenir.

Les dettes se montent si haut, que si l'on n'a pas recours à des moyens prompts & très-économiques, la banqueroute peut être regar-

dée comme inévitable. Les impoſitions ſont ſi fortes & ſi effrayantes pour le peuple, qu'on a tardé autant qu'on a pu à les lui faire connoître; qu'aujourd'hui même toutes celles qu'il doit ſupporter, ne lui ſont pas encore connues, & qu'on a laiſſé à la ſeconde légiſlature cette déſagréable & périlleuſe commiſſion; remarquez cependant que l'aſſemblée nationale s'eſt emparée de tous les biens du clergé & du domaine, qu'elle a perçue l'impôt également réparti, l'impôt du timbre, touchée les dons patriotiques & le quart des revenus des citoyens, créé des billets d'aſſignats pour dix-neuf cent millions, fait un emprunt de quarante à cinquante millions; ajoutez à cela le produit des ventes faites de la vaiſſelle, bijoux & boucles d'argent, des riches mobiliers des monaſteres, de l'argenterie des égliſes ſupprimées, de la fonte des cloches, les ſommes exigées pour les patentes, &c. &c.

D. Qu'eſt-ce que tout cela eſt devenu?

R. Il faut le demander à M. Mirabeau, cet homme criblé de dettes, & qui, au bout de dix-huit mois, s'eſt trouvé riche à ſa mort de pluſieurs millions (1); à MM. les coryphées du côté gauche de l'aſſemblée nationale, qui, la plupart ſimples particuliers, étoient cepen-

(1) Pour cacher les grandes richeſſes que ce défunt légiſlateur a laiſſées après ſa mort, l'aſſemblée vient de décréter que la nation payeroit ſes frais funéraires. Pauvre nation! on te friponne donc encore pour te faire croire qu'on ne t'a pas friponnée.

dant logés à Paris dans de superbes appartemens, avoient plusieurs chevaux sur la litiere, n'arrivoient à l'assemblée, & ne s'en retournoient qu'en carrosse, & dont l'on ne compte plus la fortune, que par quatre cent mille livres, six cent mille livres, million; au plus grand nombre de ces messieurs, qui sûrement n'avoient pas été envoyés à Paris pour s'y bien enrichir, & s'en revenir munis d'une cassette bien remplie de nos louis, & d'un porte-feuille suffisamment garni de bons assignats; à cette multitude innombrable d'administrateurs, de juges, de secrétaires, greffiers, commis, sous-commis des départemens, & des districts si richement salariés; à ces sociétés de clubs que les districts alimentoient avec l'argent des mobiliers des communautés religieuses, à ces hommes, ces femmes soudoyées pour être toujours prêtes, au premier signal, à commettre mille horreurs; à ces émissaires qui, pour de l'argent, se transportoient, au péril de leur vie, chez tous les peuples du monde pour les soulever, leur faire connoître les faux droits de l'homme, & les rendre participans de notre malheureux sort; voilà où a passé ce qui, administré par des mains pures, auroit dû combler le déficit, rétablir nos finances, décharger le peuple, & nous mettre tous à l'aise.

D. Les députés n'avoient-ils pas fait entendre qu'ils alloient se sacrifier pour le bien public, & que tout s'administreroit *gratis* ?

R. C'est ce qu'on a répété mille fois aux oreilles du peuple pour gagner sa confiance; mais à peine ces messieurs ont ils été assem-

blés, que, ſans conſidérer qu'ils étoient au nombre de douze cens, que la patrie étoit obérée & le peuple écraſé, ils ſe ſont adjugé à chacun un honoraire de dix-huit livres par jour, & ſix livres par ſemaine, pour quelque frais de poſte. Ils ont enſuite décrété, au grand étonnement de la nation, que tous les adminiſtrateurs & juges des departemens & des diſtricts, auroient chaque année un riche traitement: & c'eſt là ſe ſacrifier pour le bien public! c'eſt plutôt ce qu'on appelle ne pas s'oublier, ſavoir bien faire ſa part, bien travailler pour ſoi & ſes conſorts, & dire au peuple: tire-t-en comme tu pourras, nos parts ſont faites. Auſſi depuis que l'on a ſu que les places de députés & d'adminiſtrateurs ſeroient ſi bien retribuées, a-t-on vu l'intrigue & la cabale s'agiter pour les élections, le patriotiſme de tous nos conſtitutionels, vivement s'échauffer & leur faire montrer le petit bout de l'oreille; n'en doutez pas, voilà la grande raiſon, pourquoi les adminiſtrateurs & les chefs des clubs, qui eſperent un jour les remplacer, trouvent ſi belle & ſi bonne la conſtitution (1), s'en déclarent hautement les vrais amis (2), vont de maiſon en maiſon

(1) Malheureusement pour eux, ils seront dans peu les seuls de ce goût; chacun sera bientôt si las, si fatigué, si appauvri par la constitution, que l'on ne pourra plus en entendre parler sans avoir la colique.

(2) Il est facile d'aimer la constitution quand elle

pour la prêcher comme des fanatiques & des forcenés, exhortent si pathétiquement le peuple à l'aimer & à s'y attacher, lui font jurer de la défendre de tout son pouvoir, lui fournissent des armes & des munitions, lui font passer les jours & les nuits au corps-de-garde, l'animent à se transporter sur les frontieres pour se faire hacher par les troupes Allemandes qui, si elles entrent en France, n'y viendront que pour mettre fin à la guerre civile qui regne déjà parmi nous, faire cesser les crimes, les injustices, les assassinats & les incendies qui se commettent depuis trois ans, rétablir la paix & la tranquillité ; oui, la paix ; faire reparoître le numéraire, rendre aux assignats leur juste valeur, empêcher qu'ils ne ne nous restent entre les mains pour nous ruiner, comme en mil sept cent vingt, ranimer le commerce si languissant, ramener chacun chez soi, & procurer par-là de l'ouvrage aux artisans ; nous retirer de l'état violent & cruel où nous gémissons depuis si long-tems; enfin, rendre à notre bon roi son trône & sa puissance.

D. Nos députés ne se sont donc pas conduits en vrais patriotes ?

R. Il s'en faut beaucoup. S'ils avoient aimé la patrie, ils se seroient hâtés de payer les dettes, de rembourser les emprunts, de rétablir les finances, sans quoi un état est perdu, &

---

nous procure une place qui, avec son appointement et le revenant-bon, peut, dans deux ans, nous enrichir.

ils ne l'ont pas fait ; s'ils avoient aimé la patrie, encore une fois, auroient-ils du porter leurs honoraires à vingt-quatre livres environ par jour, pouvant vivre à Paris très-commodément avec la moitié de cette somme? auroient-ils dû, en outre, se faire payer du travail qu'ils faisoient dans les comités? auroient-ils dû perdre des jours, des semaines, des mois entiers à des discussions inutiles (1), sachant bien qu'un jour perdu coûtoit à la patrie trente à quarante mille livres; auroient-ils dû prolonger leurs séances pendant deux ans & demi, tandis qu'ils auroient pu déterminer dans six mois l'ouvrage dont ils étoient chargés? auroient-ils dû ériger une assemblée nombreuse, ruineuse & vorace en assemblée permanente & éternelle? & pourquoi faire? Auroient-ils dû ne pas faire connoître les numéros des assignats brûlés, & se faire soupçonner d'avoir pu les partager entre eux? auroient-ils dû faire leur profit de l'argent qu'ils ont reçu des juifs, des protestans, des religionnaires, soit pour ne pas décréter que la religion catholique continueroit d'être la religion dominante de l'état, soit pour introduire en France toute sorte de religions, & en même-tems des divisions sans fin, des guerres civiles, des horreurs? auroient-ils dû ne presque rien laisser dans les coffres de la nation, au point que les nouveaux députés ont été déjà obligés de décréter trois cents millions de nouveaux assignats, pour

(1) Quand on est bien payé, on ne trouve pas le tems long.

inonder la France de cette monnoie de vieilles guenilles ? auroient-ils dû terminer leur séance par le refus le plus opiniâtre de rendre publics leurs comptes, montrant par-là à toute la France, que les finances ont été entre leurs mains dans le plus affreux pillage ? Devroient-ils être tous riches, & très-riches (1), tandis que le peuple pâme de misere; s'ils avoient aimé la patrie, auroient-ils dû l'écraser en établissant en France des places d'administrateurs & de juges, presqu'en aussi grand nombre qu'il y a d'étoiles sur notre horizon ? auroient-ils dû leur attribuer des traitemens de douze, quinze, dix-huit cent livres, trois mille, quatre mille, six mille, dix mille livres par an, pour n'avoir d'occupation que trois à quatre heures par jour ? mais il failloit des places & de bonnes places à messieurs nos jeunes avocats, nos jeunes philosophes, nos nouveaux petits-maîtres ! Soit pour les places ; mais quant au traitement, il falloit, au moins jusqu'à ce que les dettes fussent acquittées, s'en passer, ou se contenter d'un très-petit honoraire. N'est-il pas honteux qu'il n'y ait eu que messieurs du district d'Orgelet, qui aient fait savoir à l'assemblée nationale, que le traitement leur paroissoit trop fort de la moitié, & qu'ils en faisoient volontiers cadeau à la nation ; mais

(1) Plusieurs ont déjà fait de très grandes acquisitions, même dans des pays étrangers ; d'autres, pour éviter les soupçons du peuple, n'ont pas encore osé le faire.

l'aſſemblée n'a pas voulu accepter leur offre par la crainte d'être obligée d'en faire autant; & de tels repréſentans oſeront s'appeller des patriotes, des amis du peuple! Ah! qu'ils mériteroient bien qu'on leur faſſe reſtituer une partie de leurs honoraires, pour ſoulager tant de perſonnes & de familles réduites à l'indigence par leur cupidité!

D. Les députés n'ont-ils pas déchargé le peuple, ſur-tout celui des campagnes, de droits onéreux?

R. Il eſt vrai, mais dès-lors que l'état eſt toujours ſous le poids de pluſieurs milliards de dettes, qu'il faut richement ſalarier des milliers de députés & d'adminiſtrateurs, dont un feroit autant que douze; que les impôts ſont énormes, & le feront toujours ſelon le nouvel ordre de choſes, les droits onéreux, dont l'aſſemblée a déchargé le peuple, vont tous reparoître ſous de nouvelles formes. Au lieu de payer en denrées, il faudra payer en argent; au lieu de payer aux ſeigneurs & aux curés, de qui on recevoit toujours quelque ſecours, il faudra payer aux tréſoriers, aux receveurs des diſtricts, de qui, ſûrement, on ne recevra pas une obole.

D. La ſuppreſſion de la dîme & des quartes de fours, n'a-t-elle pas bien ſoulagé le peuple des campagnes?

R. Il a été démontré dans un département, par un habitant de la campagne, que malgré la remiſe de la dîme & des droits féodaux qui a été faite au cultivateur, il ne laiſſe pas de payer beaucoup plus que ſous l'ancien

régime, parce que les impoſitions abſorbent tous les avantages, en ſorte que l'aſſemblée lui a retiré d'une main ce qu'elle lui avoit accordé de l'autre ; quand donc on vient faire croire au citoyen, que bientôt il ſera à ſon aiſe, & qu'il vivra commodément, c'eſt abuſer de ſa ſimplicité & de ſa bonne foi ; c'eſt vouloir l'endormir debout, & le tromper auſſi lourdement que lorſque, au commencement de la révolution, on lui diſoit, pour le gagner, qu'il ne payeroit plus rien. Depuis que la France eſt France, les habitans de la campagne n'auront jamais été auſſi accablés, dans moins d'un an que le poids de tous les impôts leur poſera à plomb ſur la tête ; à peine leur reſtera-t-il du pain d'orge pour ſe nourrir. Ils peuvent tenir pour certain, que ſi le gouvernement actuel ſubſiſte, ils verront plutôt la fin du monde arriver, que de voir aucune dette de l'état payée, & aucun impôt diminué. Auſſi les plus clair-voyants des habitans des campagnes s'en apperçoivent depuis quelque tems ; déjà pluſieurs ſe plaignent & murmurent ; & ſi le peuple de la campagne ſe plaint, celui des villes doit pouſſer les hauts cris.

D. Eſt-ce que la révolution n'a procuré aucun bien au peuple des villes ?

R. Si elle lui en a fait, il n'eſt pas encore venu à ma connoiſſance ; cependant, je me trouve au milieu du peuple, je l'entends parler tous les jours, je le queſtionne & lui demande ſouvent, quel bien vous a procuré la nouvelle conſtitution ? Aucun, me répond-on de toute part ; ce ſont des artiſans qui n'ont pas d'ou-

vrage ; des marchands qui ont très-peu de débit, des ouvriers & des ouvrieres qui n'ont plus de journée, des vignerons, cultivateurs, qui ne reçoivent plus aucune avance, des créanciers à qui il ne rentre aucun paiement, des débiteurs qui n'ont plus de crédit, des pauvres qui ne trouvent presque plus d'aumônes, des propriétaires de maison qui n'ont que des quartiers vacants, des domestiques qui n'ont plus de maître, des peres & meres qui s'inquiétent pour nourrir & élever leurs enfans, des enfans qui ne savent plus quel état prendre, & de quel côté donner de la tête; enfin, des citoyens quelconques étrangement étonnés de voir leur quote d'impositions augmentée de plus du double, sans savoir pourquoi ni comment la payer. Enfin presque tous les gens de métier, qui, il y a trois ans, pouvoient se donner dans leurs repas une bouteille de vin & un morceau de fricot, & aujourd'hui sont réduits au pain & à l'eau. Par quelle fatalité, par quel amour fol de la nouveauté, par quel ensorcellement les habitans des villes peuvent-ils tenir si fort à ce qui leur porte de si grands coups, d'autant plus que l'avenir n'a rien que d'effrayant à leur présenter (1) !

D. Qu'a donc fait l'assemblée en faveur du peuple ?

---

(1) Les clubistes, pour les consoler, leur disent, qu'ils sont régénérés, que les grands, avec qui ils gagnoient leur vie, reviendront ; oui, mais après s'être ruinés chez l'étranger.

R. Elle l'a beaucoup plaint, en lui exagérant ses maux; elle l'a beaucoup flatté & caressé, en lui faisant de grandes promesses; elle l'a beaucoup enorgueilli, en lui faisant connoître sa force & sa puissance; elle l'a ensuite armé jusqu'aux dents, & s'en est servi, comme on se sert de la patte du chat pour tirer les marons du feu; & pour parler plus clairement, ces messieurs se sont enrichis à ses dépens. Il n'en falloit pas attendre davantage du faux patriotisme de messieurs les philosophes qui dominoient dans le côté gauche de l'assemblée; à l'exemple de Voltaire, leur patriarche, ils sont trop égoïstes, ont trop faim & soif d'or & d'argent pour savoir faire autre chose que de donner au peuple du son, & de garder le grain pour eux. Ils le paient volontiers par de beaux discours & de belle adresses imprimées encore à ses frais; mais pour du réel & de l'argent, leur cupidité le fait passer dans leurs poches.

D. Du moins l'assemblée n'a-t-elle pas établi par-tout l'égalité & rendu au peuple la liberté?

R. Voici les grands mots, égalité, liberté, avec lesquels ils ont échauffé presque toutes les têtes. Français! ont-ils fait crier d'un bout de la France à l'autre, vous voilà tous égaux, plus de distinction, plus de noblesse, vous allez devenir une nation libre en qui résidera l'autorité suprême, la puissance souveraine; tout est entre vos mains, vous allez disposer de tout, vous serez vos maîtres, vous verrez le roi même à vos pieds & vous lui ferez la

loi. Ce langage est ce qu'on appelle donner du galbanum, & c'est à la lettre ce qu'ont fait ces messieurs à l'égard du peuple. Malheureusement, il n'en est que trop qui s'y soient laissé prendre comme de gros oiseaux se laissent prendre à la pipée. Il lui ont dit : *vous voilà tous égaux* ; c'est-à-dire, vous êtes tous des hommes composés de chair & d'os, qui avez tous le nez au milieu du visage & rien de plus. La belle nouvelle ! après quatre mille ans qu'il y a des hommes sur la terre, & parmi lesquels il y a toujours eu, & il y aura toujours des grands & des petits, des riches & des pauvres. Quoi ! parce qu'ils ont supprimé les titres & la noblesse, nous voilà tous égaux ; mais croient-ils donc nous prendre pour des aveugles & des sots ? Ne voit-on pas que s'ils ont humilié & abaissé les nobles & les grands, c'est pour s'élever au-dessus d'eux, prendre leurs places, s'attirer les hommages & les honneurs qu'on leur rendoit ? Ah ! si un décroteur, tenant à la main le fameux décret de l'égalité, alloit dire à M. le riche député qui l'a prononcé, ou à M. M.... bon constitutionnel & gros acquéreur de biens nationaux ; allons, mes amis, mes égaux, je veux être de votre société, je veux manger avec vous, me promener avec vous, & mener madame M.... à la comédie ; comment il seroit ravalé & relevé de sa méprise ! Si l'on étoit quelquefois offusqué de la petite vanité de quelques nouveaux annoblis, l'insolence, la fierté, la dureté des riches va devenir insupportable au peuple, à moins que MM. les députés avec leur bel esprit,

esprit n'aient trouvé le secret de nous rendre tous riches. Mais pourquoi tardent-ils tant à nous faire connoître cette heureuse découverte ? Dès qu'ils s'en vont sans nous rien dire, il est bien à croire qu'ils n'ont trouvé le secret que pour eux seuls. *Vous allez devenir une nation libre & heureuse* (1) ; mais le peuple Français étoit-il un peuple esclave ? Son sort n'étoit-il pas envié par tous les peuples voisins ? Ce royaume n'étoit-il pas regardé comme le plus bel empire de l'univers ? Le commerce pouvoit-il être plus florissant ? Les artisants plus occupés & plus à l'aise, les cultivateurs plus à même de bien vendre leurs denrées, les pauvres plus secourus, les habitants des villes sur-tout, pouvoient-ils être plus opulents ? Si l'on a souffert par la cherté du bled, cela provenoit d'abord des mauvaises récoltes qui se sont succédées pendant plusieurs années, & bien plus, des grandes exportations à l'étranger, que le traître Necker autorisoit pour affamer le peuple, & le soulever contre les grands ; d'ailleurs, qu'importe que le bled soit à quatre livres la mesure, si je ne puis me procurer que quarante sols pour la payer. *Tout est entre vos mains, vous disposerez de tout* ; c'est-à-dire, serrez bien, vous ne tenez rien, vous ne disposerez de rien, si ce n'est de vous trouver quel-

(1) Un peuple où chacun est égal, libre & heureux, n'a jamais existé que dans les contes des fées, ou dans le cerveau vide & brûlé de nos jacobins.

quefois à vos frais, à des élections où vous aurez l'air d'avoir tout fait, & où tout, avant l'assemblée, aura déjà été fait. *Vous serez vos maîtres*, tandis que le peuple ne s'est jamais vu avec tant de maîtres, il ne sait plus auquel entendre ni obéir, ils sont tous les uns sur les autres. *C'est vous qui ferez la loi.* Quelle imposture ! puisqu'on n'a nullement suivi les cahiers de doléances des peuples dans la constitution, & qu'on ne fait aucun cas de leur réclamation.

Pour moi, qui ne me laisse pas ainsi bercer, avec un gros bon sens, que je ne changerai pas contre le bel esprit d'un philosophe législateur, je ne connois de solide bonheur, d'égalité, de vraie liberté pour le peuple, que dans la faculté d'avoir du pain, des vêtemens, un logement, de l'ouvrage, & sur-tout de l'argent; argent fait tout, & depuis deux ans & quelques mois que le regne de l'égalité, de la liberté où le prétendu siecle d'or a commencé, jamais le peuple ne s'est vu si au dépourvu de tout ; on se met aujourd'hui à genoux devant un écu de trois livres. Au diable donc l'uniforme, les épaulettes, le service & les gardes réitérées où nous perdons notre temps & notre argent ; à chacun son métier, au diable l'égalité & la prétendue liberté ; au diable les fausses lettres du f.... pere Duchesne & les bavardages des clubistes. Qu'on ne vienne plus me répéter que je suis libre, que je suis heureux, que je suis mon maître, que

je ſuis ſouverain, égal au roi, & autant que lui, tandis que je ne peux plus payer ma location, qu'on fait vendre mon ménage, que je n'ai plus ni ouvrage, ni argent, que ſi les affaires ne reviennent pas, il me faudra aller chercher fortune ailleurs.

D. L'aſſemblée nationale, en déclarant que les biens du clergé & du roi appartiennent à la Nation, n'a-t-elle pas rendu un décret qui fait grand bien au peuple ?

R. Il y a de quoi rire d'entendre l'aſſemblée prononcer que tous les biens du clergé, du domaine, ſont pour la nation, tandis que tous ces biens ſeront vendus & dilapidés, ſans qu'il y ait un liard de dettes de payé pour la nation, & qu'il n'y aura que MM. les députés, adminiſtrateurs & conſorts qui ſauront où le produit de la vente aura paſſé, parce qu'ils ne veulent en rendre compte qu'à la vallée de Joſaphat. D'ailleurs, quel avantage le peuple, ſur-tout des villes, peut-il retirer de la vente des biens nationaux ; ce qui eſt vendu n'eſt pas donné, & ſouvent l'on eſt moins riche après avoir acheté des fonds qu'auparavant ; d'un autre côté, en vendant les biens ſans réſerver les droits du peuple indigent (& qui de nous peut ſe flatter de n'y pas être un jour compris) on lui a porté un très-grand préjudice ; on lui a fait un tort irréparable ; on le prive d'une portion des revenus qu'il étoit en droit de demander aux prêtres bénéficiers ; car s'il

y en avoit quelques-uns qui ne s'acquittoient pas ſtrictement de cette obligation, qui ne remettoient pas au peuple ce qu'ils auroient dû lui remettre, chacun conviendra cependant, que le plus grand nombre des bénéficiers donnoient, ſoit pendant leur vie, ſoit après leur mort, une partie de leur revenu pour former des établiſſements de charité, faire apprendre des métiers aux enfants, ſoulager des malades, ſecourir les orphelins, les veuves & les vieillards, ſoutenir des familles infortunées; que les plus grandes aumônes venoient de leur part, & que des milliers de pauvres vivoient du bien de l'égliſe. Je ne ſuis ſûrement pas payé des prêtres pour rendre ce témoignage; mais je ſuis obligé de dire la vérité. Actuellement que ces biens ſont paſſés dans d'autres mains, ſi le peuple alloit demander à ceux qui les poſſédent les ſecours & les aumônes qu'il étoit en droit d'en recevoir, comment ſeroit-il reçu & écouté! Depuis la vente des biens eccléſiaſtiques, la diminution dans les aumônes eſt énorme, & ſi malheureuſement il ſurvenoit une maladie épidémique, un hiver rigoureux, un temps de diſette, comme cela pourra bien arriver, à qui avoir recours? A l'aſſemblée nationale! Elle, qui a ſpolié les pauvres de l'état d'un revenu de douze millions, ſans avoir daigné travailler à le remplacer; elle, qui n'a pas fait un ſeul décret en faveur des indigents. Aux départements & aux diſtricts! Eux, qui voudroient encore s'emparer des fonds, des revenus, des

établiſſements & des confréries de charité où les pauvres citoyens trouvent encore leur dernier morceau de pain (1). Voilà de beaux apôtres pour ſoulager l'humanité ſouffrante !

D. C'eſt donc à dire, que nous étions plus heureux ſous l'ancien régime, que ſous le nouveau ?

R. Sans contredit, de l'aveu même des perſonnes âgées qui le regrettent tous les jours, & qui peuvent mieux en juger que nos jeunes étourdis, nos amateurs de la nouveauté & de la licence. Oui certainement, jamais on a été plus vexé, plus gêné, plus perſécuté, plus diviſé, plus eſclave & plus malheureux que depuis que l'aſſemblée nationale a prétendu nous rendre libres & heureux. Par-tout déjà ſe fait entendre ce cri que dès-lors qu'elle nous a procuré tant d'allarmes, tant de pertes & de miſere, elle devoit nous laiſſer ce que nous étions, en ſorte qu'il n'y a plus de doute que la nouvelle conſtitution doit être regardée comme un fléau, une affreuſe calamité, une punition générale, qui s'étendra depuis le roi ſur ſon trône, juſqu'au pauvre dans ſa chaumiere. Auſſi, pour que le peuple ne s'en apperçoive pas, il n'eſt ſorte de moyens que les partiſants de la conſtitution n'emploient pour le diſtraire. Souvent ils l'enivrent par

(1) L'avocat Lap..... en a fait la motion.

des fêtes civiques & militaires, de fédération, de *Te deum*, d'illumination, de chanſons, & de rondeaux, *ça ira*, pour l'empêcher de ſentir ſi vivement le mal-aiſe qu'il éprouve, & le conduire en chantant & le bandeau ſur les yeux, dans le plus profond abyme. Tantôt ils le chatouillent de ces grandes & fauſſes idées, qu'il eſt aujourd'hui le premier peuple du monde, un peuple ſouverain, une nation fortunée, qui dans peu recueillera les heureux fruits de la liberté (1); que tous les peuples vont ſuivre ſon exemple; qu'il va s'opérer ſur la face du globe une miraculeuſe régénération du genre-humain. D'autres fois, ils l'irritent en lui faiſant entendre qu'il y a des projets formés contre lui, qu'on veut incendier ſes maiſons ou l'égorger; qu'il ſoit donc toujours ſur ſes gardes, parce que ſi les ariſtocrates reprenoient le deſſus, il en ſeroit foulé & écraſé, tandis qu'il n'eſt aucun ariſtocrate qui, pour le peuple & avoir la paix, ne ſoit prêt à faire tout ſacrifice. Mais les amateurs de la conſtitution ont beau échauffer le peuple, & l'aveugler par des réjouiſſances forcées, par des impoſtures, des chanſons & des écrits ſéducteurs, il ne ſera pas toujours dupe, il ſe calmera, il voudra voir de ſang-froid, & lorſ-

(1) Les philoſophes diſent entr'eux, tout bas, & en ſouriant, que ce ſera l'an deux mil deux cent quarante. Compteu, peuple, combien il y a encore à attendre.

qu'il verra jusqu'où l'on a voulu l'égarer ; garre, garre à ceux qui en feront les auteurs, sans épargner même le buste de Mirabeau & le squelette cadavereux de Voltaire.

D. La contre-révolution est donc à desirer ?

R. Qu'on la desire ou qu'on la craigne, toujours est-il vrai, qu'excepté l'égalité dans les impôts, la suppression de la main-morte, des justices seigneuriales, & de ce qui étoit odieux dans le régime féodal, la contre-révolution s'opérera, & qu'elle s'opere tous les jours. 1°. Elle s'opérera, sans même qu'il soit besoin de troupes étrangeres, & sans qu'on répande des torrens de sang ; malgré tout ce qu'en peuvent dire les partisans de la constitution, qui, pour détourner le peuple de l'idée d'une contre-révolution, lui crient sans cesse, qu'elle ne peut avoir lieu sans carnage, sans effusion de sang. Ah ! la constitution est assez vicieuse & extravagante pour se détruire par elle-même ; & si les puissances étrangeres viennent jamais en France pour la renverser, elles ne feront qu'accélérer sa ruine. 2°. La contre-révolution ne s'opére-t-elle pas tous les jours par ceux qui se détachent de la constitution ? Le nombre n'augmente-t-il pas sensiblement à mesure qu'il y a des personnes qui veulent l'examiner de sang-froid, l'approfondir sans prévention ou à qui elle fait ressentir ses effets ruineux, & désastreux ? Quiconque la connoît bien, si toutefois elle ne

lui donne pas une place bien ſalariée, n'en attend plus ces avantages, ce bonheur, cette félicité ſi prônés, il n'y découvre qu'un aſſemblage de toute ſorte de maux, & fâché d'en avoir été, peut-être pendant quelques tems, le partiſan, il l'envoie au diable, lui tourne le dos & devient ariſtocrate; voilà comment, dans peu, la France ſera toute ariſtocrate, & le peuple Français, ce bon peuple, ſi paiſible, ſi humain, s'étonnera & rougira d'avoir pu devenir tout-à-coup démocrate; dénomination qui, dans le ſens dont pluſieurs en font uſage, veut dire homme féroce, crieur à la lanterne, aſſaſſin, coupe-tête, incendiaire, anti-catholique, antropophage. Quelle belle génération! convenez-en messieurs les philoſophes!

D. La conſtitution n'a donc point réformé les abus?

R. Vraiment non. Nos ſublimes légiſlateurs ont cru qu'ils n'étoient pas faits pour réformer, mais pour créer & faire du neuf; & en ne voulant pas réformer les abus de l'ancienne conſtitution, ils en ont tant gauchement établi de plus révoltans, de plus nuiſibles, de plus grands par la nouvelle. Cet ouvrage (quoiqu'en diſe l'impie Cara, qui a l'impudence de l'appeller ſainte et divine conſtitution) enfanté au milieu des altercations, des diſputes, des injures & des fureurs; bâti ſur l'injuſtice, les vexations & les cruau-

tés, n'eſt qu'un vrai galimathias, une nouvelle tour de Babel, un chef-d'œuvre d'extravagances de l'aveu même des Anglais, qui l'appellent le réſultat de la folie unie à la ſcélérateſſe (1). En effet, quoi de plus extravagant que cet enſemble déteſtable, que cette production abſurde des nouveaux droits de l'homme que, depuis quatre mille ans, tout homme raiſonnable ne s'étoit jamais reconnus, qui devroit être plutôt appellé les travers, les excès de l'homme que ſes droits, & qui, ſi les Français étoient aſſez inſenſés pour en faire uſage, les armeroit les uns contre les autres, établiroit la confuſion, l'anarchie; feroit couler des torrens de larmes, & des flots de ſang : n'en voit-on pas déja quelques effets ?

Quoi de plus extravagant de vouloir que, dans une même famille, le pere puiſſe être mahométan, & étudier l'alcoran; la mere catholique, & lire l'évangile; les fils deïſtes, les filles luthériennes, les domeſtiques anabaptiſtes, & prétendre, malgré des opinions ſi oppoſées, que la paix, la concorde, l'union, la fraternité régnera dans les familles

---

(1) Les philoſophes peuvent ſe flatter que, par leur conſtitution, ils ont montré le derriere à toutes les nations. Ils peuvent bien retirer leurs quilles, & aller ſe cacher.

& les paroiſſes ! Nos philoſophes prendront plutôt la lune avec les dents que d'opérer ce phénomene. Quoi de plus extravagant dans un état que l'on veut régénérer, qu'il n'ait pas encore paru une ſeule loi pour la réforme des mœurs ; à moins que nos légiſlateurs ne regardent la loi par laquelle les peres & meres pourront faire de leurs enfans des comédiens, des comédiennes, & donner chez eux la comédie ! Au reſte, on peut juger de leur zele pour les bonnes mœurs, voyant qu'ils ont laiſſé imprimer à l'article *écolier* de l'encyclopédie leur livre favori, qu'il y aura près des colléges des maiſons occupées par des filles libertines & deſtinées pour les écoliers. Peres & meres, apprêtez-vous, on vous taille des croupieres, vos enfans ſont perdus.

Quoi de plus extravagant qu'un gouvernement qui n'offre aux peres de famille, pour établir leurs enfans, & aux jeunes gens pour perſpective & pour leur donner de l'émulation & le goût du travail, que des places qui feront plutôt données à des cabaleurs qu'à des gens de mérite ; places qu'il faudra quitter au bout de deux ans ; & lorſqu'on commencera d'être en état de les bien remplir, pour, au ſortir de là, retomber à la charge de ſa famille & reſter ſans état ! Combien qui, pour parer à cet inconvénient, vont, pendant le tems qu'ils feront en place, recevoir de toute main & prendre tous les moyens pour s'enrichir ! alors que va-t-on devenir

ſi, tous les deux ans, on doit changer des milliers de députés, d'adminiſtrateurs & de juges, qui, après s'être bien enrichis, céderont enſuite leurs places pour en enrichir des milliers d'autres ! Quand la France feroit auſſi opulente que l'empire du Mogol, qu'elle auroit les richeſſes du Perou, elle y ſuffiroit à peine.

Auſſi, pour établir ce monſtrueux & diſpendieux gouvernement, a-t-il fallu faſciner preſque toutes les têtes, corrompre tous les cœurs par des écrits infâmes, employer toutes les forces poſſibles ; ſoudoyer ſecrettement plus de ſoixante mille hommes de la lie de tous les états, prêts à tout pour de l'argent, afin de menacer, épouvanter, épier, dénoncer, traîner en priſon toute perſonne qui oſeroit ſe plaindre & mal parler de la nouvelle & biſarre conſtitution. Ah ! un bon ouvrage s'établit et ſe ſoutient par lui-même ; on n'a pas beſoin pour le conſolider d'employer des violences inouies, des menaces effrayantes, des moyens iniques, des ſermens accumulés, & de recourir à des milliers de ſcélérats. A cette grande raiſon vous n'avez pas le petit mot à répliquer, meſſieurs les amateurs, en faveur de votre conſtitution ; les cris de plainte & de mécontement qu'elle fait pouſſer aujourd'hui dans toute la France, pourroient-ils vous la faire regarder encore comme un préſent du ciel ? Oui, à peu près, comme les habitans de Sodome regardoient

le feu & le ſoufre qui en tomboit pour les dévorer. Il étoit ſi facile de faire du bon ouvrage, de bonnes réformes, rétablir les finances, faire payer le riche comme le pauvre, ſupprimer la main-morte, retirer aux ſeigneurs le produit des amendes, mettre toutes les places civiles, militaires & eccléſiaſtiques au concours pour qu'elles ne ſoient données qu'au mérite; voilà toute la conſtitution qu'on demandoit. Pour cela il ſuffiſoit d'avoir pour députés des hommes ſenſés, judicieux & déſintéreſſés, ſans aller chercher dans les coins & recoins de la France ces eſprits orgueilleux ces jeunes philoſophes affamés, qui diſent de belles choſes, & qui n'ont jamais fait que de grands maux. Alors tout eût été tranquille, l'ont feroit content, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes, chacun ſe feroit rendu juſtice, béniroit le Ciel, la conſtitution & ſes auteurs, & l'on déficroit toutes les puiſſances étrangeres de venir l'attaquer. Non, certainement la France n'avoit pas beſoin de ce fatras volumineux des loix originales, obſcures, deſtructives & ſouvent contradictoires, où les plus habiles ſe perdent, que chacun veut expliquer & ſuivre à ſa façon, dont l'exécution à force armée, met l'état dans un bouleverſement affreux, remplit la France de furieux ou de malheureux, prêts tous les jours à s'égorger les uns les autres, ſans reſpecter ni la parenté ni l'amitié. Si la guerre civile s'établit en France, tenez-le pour certain, ce ne ſera

pas la contre-révolution qui l'aura occaſionnée; elle ſeule, au contraire, peut l'empêcher; ce ſera l'exécution pourſuivie avec fureur d'un grand nombre de loix qui n'auroient jamais dû paroître, & qui devroient être au plutôt anéanties. Auteurs & exécuteurs de ces loix, la guerre civile ſera votre ouvrage, & vous répondrez ſur votre tête, malgré que vous êtes environnés de bayonnetes, du ſang du peuple qu'elle fera répandre.

D. N'y a-t-il pas lieu d'eſpérer que les députés qu'on vient d'envoyer ſe conduiront mieux que les premiers, & rétabliront les affaires?

R. Ils ſont encore plus mal choiſis, plus enragés, plus lourds, plus jeunes, moins réfléchis, &, le pire de tout, plus maigres, plus pauvres que les premiers; auſſi quel bien peut-on en attendre, ils vont mettre le comble à nos maux, & achever de nous ruiner. Ils viennent d'en donner une preuve. Tout en entrant à l'aſſemblée, n'auroient-ils pas dû faire rendre un compte exact aux députés qu'ils ont remplacé; cependant ils ne l'ont pas fait; il eſt facile d'en deviner la raiſon; s'ils leur avoient fait rendre des comptes, un jour viendroit qu'on leur auroit demandé les leurs; & comme, à l'exemple de leurs prédéceſſeurs, ils veulent pêcher en eau trouble, & s'enrichir à nos dépens, voilà pour-

quoi, ils les ont laiſſé partir ſans mot dire, afin qu'un jour, on leur fît la même grâce, & qu'on leur permît de s'en retourner avec leur bonne pacotille, ſe repoſer à l'ombre de leurs lauriers. N'a-t-on pas voulu leur propoſer, dans l'aſſemblée, vu la détreſſe de l'état, & que la plupart d'entre eux vivoit dans leur famille avec au plus trois livres par jour, de ſe contenter d'un honoraire de douze livres, auſſi-tôt ils ont crié à ce bon patriote, qu'il étoit un ariſtocrate! Grand Dieu! entre les mains de qui ſommes-nous donc? Ah! j'ai toujours eu dans le fond de l'âme un preſſentiment que ces prétendus ſauveurs de la patrie, ne feroient que l'apauvrir davantage, augmenteroient notre miſere, & ne nous laiſſeroient que les yeux pour pleurer, ſi toutefois nous ſommes capables de les ouvrir pour reconnoître notre folie & notre aveuglement. Ah! peuple! ne mettons pas le comble à nos maux; quelque dévoués que nous nous ſoyons montrés pour la conſtitution, ne rougiſſons pas d'avouer bonnement que nous nous ſommes laiſſés tromper, que nous avons donné dans le panneau; des milliers d'autres, avant nous, ont déja fait cet aveu; gardons-nous bien de dire que nous ſommes trop avancés pour reculer; celui qui eſt dans l'abîme juſqu'au col, doit-il entiérement s'y précipiter? Craignez ſur-tout de vouloir à toute force que la conſtitution ſoit bonne, & de croire qu'elle peut ſubſiſter & faire le bonheur de la patrie, nous imite-

rions le prodigieux entêtement du peuple Juif qui, malgré que tout l'avertiſſoit de ſa derniere ruine, que l'ennemi étoit à la porte, que la ville entiere alloit être ſaccagée & ſeroit détruite, croyoit encore les démagogues, les novateurs qui lui diſoient, comme on vous dit, qu'il n'avoit rien à appréhender.

D. Que devroit donc faire le peuple dans les circonſtances critiques & malheureuſes où il ſe trouve?

R. Comme l'aſſemblée nationale, les départemens & les diſtricts n'ont point voulu rendre un compte exact & vérifié des ſommes immenſes qu'ils ont touchées, malgré qu'ils avoient promis que chaque année le compte rendu paroîtroit; comme ils n'ont pas voulu nous accorder la ſatisfaction de ſavoir quelles ſont les dettes de l'état, en quoi conſiſte le *deficit*, où en ſont les finances; que nous n'y connoiſſons pas plus qu'il y a trois ans, le peuple doit ſuſpendre & retarder le paiement de toutes impoſitions, parce qu'il ne doit pas jetter le prix de ſes travaux & de ſes ſueurs dans un tonneau percé, il doit en connoître l'emploi. On aſſure qu'il y a des départemens qui ne veulent payer les impoſitions que lorſque le roi gouvernera par lui-même.

Il doit demander que le roi reprenne incontinent ſon autorité; qu'il renvoie l'aſſem-

blée nationale, ou plutôt anti-nationale, ainſi que tous ces départemens & ces diſtricts entaſſés les uns ſur les autres, ces milliers de petits rois qui nous ont épuiſés ; qu'il ſe mette à la tête du gouvernement ; qu'il choiſiſſe deux miniſtres éclairés, vertueux & déſintéreſſés, qui avec lui s'appliqueront à réformer, & non à détruire notre antique conſtitution, paieront les dettes de l'état, acheveront de délivrer le peuple, par des voies légitimes, des droits de la main-morte & de la féodalité, que le roi commençoit déjà lui-même à ſupprimer ; rétabliront la magiſtrature, la juſtice & le bon ordre ; remettront en place ces anciens paſteurs mille fois meilleurs, plus charitables & plus patriotes que les nouveaux (1) ; feront rentrer dans de grandes maiſons cette nuée de moines qui ne coûteront plus à la nation huit cent, mille & douze cent livres par an & par tête ; rendront à ce grand royaume le calme & la paix, & nous ramenerons à notre bon vieux tems. Peuple, attachez-vous au roi, croyez-moi, c'eſt l'unique reſſource qui reſte à la France diviſée, déſolée, conſternée. C'eſt le port qui peut nous ſauver tous.

---

(1) Depuis que les évêques & curés intrus ont diſtribué au peuple les billets de 50 livres & de 5 livres que les diſtricts leur avoit donné pour leur inſtallation, on feroit plutôt ſortir de l'eau de la pierre que cinq ſols de leur bourſe.

Soldats

Soldats nationaux ; ſuivez cet avertiſſement; ſans quoi vous reconnoîtrez un jour ; mais trop tard, que vous vous êtes armés contre vous-mêmes, & que les armes que l'on vous a mis entre les mains, ont été des verges de fer pour vous fouetter, & pour ruiner vos familles. Et vous, troupes de ligne, ne devriez-vous pas prévenir des troupes étrangeres pour rendre à votre roi ſa liberté & ſon trône ? Douteriez-vous qu'en reconnoiſſance, ce bon roi ne vous conſervât ce que l'aſſemblée ne vous a promis que pour corrompre votre fidélité ? Ce ne ſera pas avec du papier qu'il récompenſera vos ſervices ; jamais aucun roi de France n'a ainſi payé ſes troupes. Si vous ne prenez pas au plutôt ce parti, vous verrez que vous aurez eu affaire à gens plus fins que vous, qui vous auront promis plus de beurre que de pain, & qui pourroient bientôt vous jouer piece.

S'il ſurvenoit quelqu'affaire fâcheuſe de la part des puiſſances etrangeres, le peuple doit ſe tenir tranquillement chez ſoi dans ſa famille, & laiſſer tirer d'embarras ceux qui auront bien profité de la conſtitution, parce que ce n'eſt pas au peuple que la conſtitution a ruiné, qu'elles en veulent ; elles ne viennent que pour lui faire du bien, l'empêcher de mourir cet hiver de faim et de froid. N'allez donc point vous faire égorger pour défendre

des députés, des administrateurs, des chefs de clubs, qui, encore une fois, ne forment pas la nation, la patrie; ils n'en sont que les bien-salariés, les sangsues, les grugeurs. Mille fois plus attachés à leurs places, à leur traitement qu'à leur patrie, ils n'ont montré jusqu'ici pour elle, malgré tous leurs beaux sermens de fidélité, que le plus intéressé patriotisme. Dans leur détresse & la crainte de se voir renvoyés & perdre leurs places, ils vont vivement vous solliciter de prendre leur défense, mais ne vous laissez pas gagner; ils vous diront que c'est plutôt vos intérêts que les leurs qu'il s'agit de soutenir, ne les croyez pas, vos intérêts ne courent aucun risque; que les droits onéreux pour le peuple reparoîtront, ne les croyez pas, cela est impossible, tous les Français se feroient plutôt enterrer; qu'on va vous retirer les biens nationaux sans indemnité ni remboursement, ne les croyez pas, cela ne peut pas être; que l'avenir vous offre de belles espérances, ne les croyez pas, ce sont des charlatans qui ne se nourrissent pas eux-mêmes d'espérance; que ce sont les aristocrates qui retardent votre bonheur, ne les croyez pas, avec le masque du patriotisme, ils sont eux-mêmes les plus dangereux aristocrates; ils vous menaceront, ils vous épouvanteront, ne les craignez pas, ils ont plus peur que vous, parce qu'ils savent combien ils sont coupables; ils vous rappelleront l'obéissance à la loi, ne les écoutez pas, il

n'y en a point de vous faire tuer pour leurs sotises, les loix d'ailleurs n'ont point été sanctionnées librement par le roi; ils vous ordonneront de prendre les armes, ne le faites pas; de les rendre, ne les rendez pas, conservez-les pour vous rallier aux vrais amis de la nation, du roi & de la paix, afin de conserver la tranquillité dans vos villes, vos paroisses & vos familles; pour cela faites savoir au plutôt, par villes, bourgs & villages, à vos soldats nationaux & volontaires enrégimentés, de s'en revenir chacun dans leur pays, pour y maintenir le bon ordre, & y travailler à leur état, parce que dès-lors qu'il ne s'agit plus de se battre pour le bonheur & le salut de la patrie, mais seulement pour l'intérêt de quelque particulier, pour installer des curés intrus, & pousser des femmes à leurs messes, vous n'entendez pas qu'ils aillent plus loin se faire casser le col.

D. Quand on est soldat national, qu'on a pris pour devise *vivre libre ou mourir*, & qu'on a fait serment sur l'autel de la patrie de défendre la nouvelle constitution, peut-on se conformer à ces instructions ?

R. Oui, sans doute. Vous êtes, dites-vous, soldat national, c'est-à-dire, défenseur de la nation, par conséquent, vous n'êtes pas soldat constitutionnel, défenseur de la constitu-

tion, parce que la conſtitution eſt le fléau de la nation, & que rien n'eſt plus oppoſé au bonheur de la nation, que la nouvelle conſtitution. Vous avez pris pour deviſe *vivre libre ou mourir*; entendez-vous que cela vouloit dire vivre fols & mourir de faim? Voilà la vraie ſignification du fameux ruban conſtitutionnel. En effet, n'eſt-ce pas être fol & inſenſé, que de vouloir jouir d'une liberté qui, ſemblable à celle dont voulut jouir l'enfant prodigue, vous rendra, dans peu, ſi licencieux, ſi féroce, ſi furieux & ſi pauvres, que garder les pourceaux de vos riches députés & vous nourrir dans les forêts, ſera votre unique reſſource? N'eſt-ce pas mourir de faim que de ſe voir ſans or, ſans argent, ſans cuivre, ſans matiere, ſans ouvrage, ſans reſſource, & n'avoir au plus entre les mains, pour toute fortune, que quelques pieces de quinze ſols d'argent faux, & des morceaux de papiers qui tous les jours perdent leur valeur, & peuvent à tous les inſtans ſe réduire *à zéro*? Si vous avez promis par ſerment, ſur l'autel de la patrie, que vous appellerez un jour l'autel de la folie, de ſoutenir de tout votre pouvoir la conſtitution, c'eſt parce qu'on vous avoit hautement promis qu'elle feroit votre bonheur; on ne vous a pas tenu parole, vous pouvez donc retirer la vôtre, quoique confirmée par le ſerment. C'eſt bien aſſez qu'on vous ait trompé, il ne faut pas encore être dupe.

Voilà, ô nation Françaiſe, ô bon peuple, les fruits des travaux de vos légiſlateurs; ils ſe ſont dit vos freres, vos amis, vos ſauveurs; vous les avez cru, pour les ſeconder, vous avez fait tous les ſacrifices, vous vous êtes gêné de toutes les façons; vous n'avez pas oſé vous plaindre, malgré que vous voyez vos pertes & vos miſeres augmenter tous les jours; vous avez peut-être ſouffert la faim avec vos enfans, ſans mot dire; vous avez tout donné, tout vendu, & cela dans l'eſpérance d'un meilleur ſort tant promis depuis trois ans, & ce meilleur ſort, eſt le bonheur le plus faux, la liberté la plus licencieuſe, la miſere la plus exceſſive & votre ruine totale, parce que la famine, la guerre civile & ſanglante, ſuivie de la peſte qu'un décret inſenſé de l'aſſemblée vient d'occaſionner parmi les habitans de Saint-Domingue, ſont les maux qui nous menacent de tout près, ſi nous continuons d'être diviſés, & ſi nous ne nous réuniſſons pas pour nous attacher au roi, le pere, le chef, & le vrai repréſentant de la nation, ainſi qu'aux princes ſes freres.

Députés enragés, ſi bien nommés du côté gauche de l'aſſemblée nationale, voilà donc tout ce que vous avez ſu faire pour le bonheur de la France, après vous avoir ſi bien payés: hommes avides, âmes vénales & de boue, égoïſtes, faux patriotes, allez vous cacher dans

les antres & les rochers, vos noms seront à jamais en exécration à la nation française.

Peuple, s'ils vous ont si mal gouverné pour le temporel & le civil, quelle confiance pouvez-vous avoir en ce qu'ils ont fait pour la religion de vos peres ; cette religion si consolante pour les infortunés ; eux qui la plupart sont ou protestans, & par là même ennemis déclarés de la religion catholique ; ou philosophes, qui depuis trente ou quarante ans s'efforçoient sourdement, par de mauvais livres, de détruire le christianisme ? Aujourd'hui qu'ils sont les maîtres, veulent-ils manquer leur coup ? ou incrédules à qui toute religion est bonne, qui n'en suivent aucune, ne croient pas même en Dieu, & ne reconnoissent pour divinité que les infâmes Voltaire, Rousseau & Mirabeau (1), à qui ils viennent de consacrer la plus belle église de Paris. En suivant de tels casuistes, peut-on ne

---

(1) *Mirabeau a été roué en effigie par sentence du bailliage de Pontarlier, pour avoir volé un vieillard & enlevé une jeune femme. Il est mort comme il a vécu, en athée ; & voilà l'homme à qui on a fait des obseques plus qu'à Constantin & Henri IV. O nation égarée !*

pas aller au diable tout droit ? Quel eſt le Français catholique, pour peu qu'il fût attaché à ſa religion, qui ne ſeroit pas indigné, lorſqu'il voit qu'ils ont détruit tous les ordres religieux, juſqu'à nos ſaints & vénérables peres de la Trape, qui ſe ſont ſauvés en Suiſſe.

Qu'ils ont mis, pour conduire nos paroiſſes, inſtruire & édifier nos enfans, des moines qui, il y a deux ans, étoient, à leurs yeux, ſi gâtés, ſi ignorans, ſi corrompus, qu'on ne pouvoit les réformer.

Qu'ils ont laiſſé perſécuter les religieuſes, juſqu'au point qu'à Paris même, & ailleurs, on en a arraché pluſieurs de leur couvent, pour les fouetter cruellement publiquement; & ces exécrations ont été impunies.

Qu'ils ont permis aux prêtres de ſe marier, en ſorte qu'il y a déjà au moins huit infâmes prêtres jureurs qui l'ont fait, & qui ont été bien applaudis par l'aſſemblée nationale.

Qu'ils ont declaré que le mariage ne ſeroit plus regardé que comme un contrat purement civil; pour ouvrir la porte au divorce & à ſes ſuites ſi affreuſes, ſur-tout pour les femmes & les enfans.

Qu'ils ont fait fermer vingt mille égliſes,

ſans reſpećter les pieuſes fondations que nos ancêtres y avoient établies.

Qu'ils ont donné aux juifs, aux mahométans, aux luthériens, le pouvoir d'élire les évêques & les paſteurs des catholiques.

Qu'ils ont envoyé des nouveaux évêques & curés, qui, aſſure-t-on de toute part, n'ont que le caraćtere, & qui n'ont pas plus le pouvoir de gouverner les fideles, de les marier & confeſſer, que des chantres de cathédrale, ou des maîtres d'écoles de village.

Qu'ils ont cherché à inſpirer le plus grand mépris pour le ſouverain pontife, le chef de l'égliſe, parce que, dans ſes brefs, il déclare impie, hérétique, & contraire à l'évangile la religion de la conſtitution du clergé.

Qu'ils n'ont exprès conſervé les mêmes cérémonies, les prieres, les offices, les meſſes, c'eſt-à-dire, ce qui eſt à la portée du peuple, que pour lui faire croire qu'il n'y a rien de changé, que la religion eſt la même. Mais le peuple ne ſe tirera pas les yeux, & ſi peu qu'il examine ce que l'aſſemblée a fait à l'égard de la religion, il verra qu'elle a été entre mauvaiſes mains, qu'après avoir pris les biens de l'égliſe à ceux qui en avoient

trop, on ne devoit pas toucher à autre chofe; que comme ce n'eft pas au pape, aux évêques & aux prêtres à faire les loix civiles de la nation, ce n'eft pas à des féculiers, à des laïcs, à des hommes qui ont même oublié leur catéchifme, à faire les loix eccléfiaftiques de l'églife; & que fi les loix nouvelles qui regardent la religion, ne fentoient pas la vache à Colas, ne l'attaquoient pas de fond en comble, on ne verroit pas tant de libertins les foutenir; & d'un autre côté, les trois quarts des curés & vicaires, reconnus pour bons patriotes, qui, pour or & pour argent, ne veulent pas s'y conformer par le ferment: on affure que les nouveaux députés vont retirer aux prêtres qui ne prêteront pas le ferment, toutes les penfions que les anciens leur avoient accordées, & qu'elles retourneront au profit des indigens. Qui ne voit évidemment que s'ils prennent ce parti barbare à l'égard des prêtres, c'eft parce qu'ils font aux abois, qu'ils n'ont plus rien pour les payer; & s'ils n'ont plus rien, que donneront-ils aux indigens? ce qu'ils leur ont donné depuis trois ans, de la graine de niais.

Celui qui pourroit dire qu'il y a dans ce petit écrit, plus national & patriotique qu'il n'en a paru depuis deux ans, des expreffions un peu fortes, quand il fera auffi-bien réveillé que je le fuis, (il faut bien fecouer fes yeux pour voir clair, après deux ans d'af-

ſoupiſſement), trouvera qu'on ne peut pas trop dire contre des hommes pour qui on s'eſt ſacrifié, de qui l'on attendoit tant de bien, qui auroient pu ſi facilement le faire, & qui ont fait tant de mal, ſans qu'ils puiſſent articuler un ſeul mot pour leur juſtification, ſi ce n'eſt de faire vomir, par de fauſſes lettres du pere Duchêne des f. b., des ſacrés j. f..... contre les perſonnes qui oſent leur reprocher leur mauvaiſe conduite & leur indigne adminiſtration. Ah ! ſi le véritable pere Duchêne reparoiſſoit en France, & qu'il vît les horreurs qui s'y commettent, le bagart qui s'y fait, qu'il vît le peuple trompé, ſoulevé, armé, acharné contre lui-même, déſargenté, ruiné, décatholiſé, ſacrifié à l'ambition, à l'avarice, à l'irreligion des rois & roitelets de l'aſſemblée, des départemens, des diſtricts & des clubs, comment il s'exprimeroit contre ces, &c. &c. !

Accueillez donc avec empreſſement ce premier réveil, liſez-le attentivement, répandez-le par-tout, juſques chez les nations étrangeres, afin qu'elles ſoient inſtruites de nos malheurs, qu'elles y compatiſſent, & qu'elles s'en garantiſſent ; que les maires & officiers municipaux en faſſent la lecture à leurs communautés ; point de moyen plus ſûr pour ramener les eſprits aigris, réunir les familles diviſées, & pour que nos malheurs n'aillent pas plus loin, parce que le peuple eſt ſauvé, dès qu'il connoît ſes erreurs & ſes maux.

Plusieurs députés, administrateurs & commis des départemens & des districts, les chefs des clubs, les prêtres jureurs, que j'ai cru un tems des patriotes, mais qui m'ont tout l'air d'avoir plutôt juré pour la pension que pour la nation, tous ces bons amis de la constitution & non de la nation, se fâcheront sans doute contre les belles & bonnes vérités qu'il renferme, parce qu'il n'y a que la vérité qui offense; mais ils vous ont assez trompé, quand vous alliez dans leurs bureaux, dans leur assemblée & leurs prêches; ils vous ont assez fatigué par leurs écrits & leurs placards remplis de mensonges & d'erreurs, (que je vous conjure de ne plus recevoir & de ne plus lire, & de n'y plus croire); il étoit bientôt tems que la vérité reparût & soit connue. Que ces messieurs reconnoissent donc leurs torts; ils sont grands, mais qu'ils se confient dans la bonté du roi & du peuple : on ne sera pas aussi malin que l'ont été les clubistes, ces fainéans, ces écervelés, ces fanatiques, ces épouvantables apôtres d'une constitution qu'ils ont juré à tort & à travers de maintenir sans la connoître, qui, par leurs fureurs, la feroient haïr & détester à tout l'univers, quand même elle seroit bonne, & qui ne sera jamais, bon gré malgré eux, la constitution de la nation Française, parce que ce n'est pas sur les cahiers, sur les demandes de la nation qu'elle a été forgée, & que la nation ne peut être long-tems victime des folies des philo-

ſophes & des clubiſtes. Que ces meſſieurs ſe tiennent donc dans leurs cabinets, ou dans leurs boutiques, pour y faire leur métier ; qu'ils n'excitent pas le peuple à la guerre civile, ainſi que ces charitables prêtres jureurs ; qu'ils ſe ſouviennent que le regne de la *philoſophie* finira bientôt, Dieu aidant ; & que ceux qui voudront le ſoutenir, pourront bien en être les mauvais marchands.
